



## SOLIDARITÉS, PROCHES AIDANTS LANCEMENT DU MOIS DE L'AIDANT 2021



Jeudi 30 septembre commence le Mois de l'aidant consacré aux aidants familiaux. À l'occasion de son lancement, un stand itinérant et une exposition de photos sont présentés à l'Hôtel du Département afin de sensibiliser sur la situation souvent difficile des aidants et d'informer le public sur les dispositifs d'accompagnement du Département.

Créé le: 30/09/2021 - Mis à jour le : 7/10/2021

## Des aidants fragilisés



Environ 11 millions de français sont aidants, soit près de 3 Français sur 10 âgés de plus de 18 ans, d'après<u>une</u> enquête nationale réalisée par Ipsos-Macif en 2020. (https://www.ipsos.com/fr-fr/la-situation-des-aidants-en-2020-enquete-



<u>nationale-ipsos-macif</u>) Appelés aussi « aidants familiaux » ou « proches aidants », ces personnes soutiennent au quo tidien un proche, devenu dépendant en raison d'une maladie, d'un handicap ou de son âge. Mais souvent au dét riment de leur vie professionnelle et personnelle.

« Je crois que ce statut mérite dans ce pays un accompagnement pas simplement symbolique mais aussi fina ncier. Je crois qu'on ne peut pas dire qu'on veut soutenir le maintien à domicile sans se donner les moyens. Il f aut prendre conscience au niveau national qu'il va falloir légiférer à un moment donné sur le statut de l'aidant. Au niveau du Département, nous maintiendrons et nous multiplierons les aides pour le maintien à domicile. Et n ous allons accompagner au mieux l'aidant », déclare le président du Département de Seine-et-Marne, Jean-Fran çois Parigi.



Le Département de Seine-et-Marne propose <u>plusieurs dispositifs pour soutenir et accompagner les aidants (https://www.seine-et-marne.fr/fr/accompagnement-et-soutien-des-proches-aidants)</u>, des plateformes de répit aux associations sans oublier <u>les pôles d'autonomie territoriaux (PAT) (https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-points-autonomie-territoriaux-pat)</u> gérés par la collectivité.

## **RETOUR EN IMAGES**



## Un mois consacré aux aidants

Afin de sensibiliser sur la situation des aidants, le Département de Seine-et-Marne organise chaque année le M ois de l'aidant en octobre. Pendant 4 semaines, la collectivité répond aux questions des aidants, les informe sur leurs droits et leurs aides, et organise des animations gratuites ouvertes à tous.

À l'occasion du lancement du mois de l'aidant jeudi 29 septembre, l'Hôtel du Département présente une exposit ion photos et un stand itinérant qui montre les équipements innovants adaptés aux personnes en perte d'auton omie ou en situation de handicap.

D'autres animations sont organisées tout au long du mois d'octobre. Conférences, films-débat, webinaires... Ret rouvez le programme complet sur <u>Solidarités : le mois de l'aidant 2021</u>.





En ce Mois de l'aidant, Département s'engage à maintenir les efforts qui ont été faits ma is aussi les amplifier. »

Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne